

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU RHÔNE

**COMMUNE DE CONDRIEU
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2026

Le vendredi cinq juin deux mille vingt-six, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Madame Magalie VEYRIER, Maire.

Membres présents : Cécile AUBERT-MICHEL ; Sylvie CHENAVIER-DIANI ; Eric MOUNIER ; Lucie BRIATTE ; Aurélien CELLIER ; Jean-Frédéric VINCIGUERRA ; Raymond MICHEL ; Daniel DURR ; Stéphane BOULAHBAS ; Emmanuelle BRACCO ; Virginie JEGAT ; Alexis BISIAUX ; Priscille MICHEL ; Michaël FAVIER ; Berthine SAVIGNAN ; Serge DREVON ; Sylvie LAPORTE ; Elisabeth POZZI ; Jérôme MORGANT ; Guillaume GEORGE ; Loïc RENAUDEAU ;

Membres absents : Magalie VEYRIER ; Jean-Marie FAVRE ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES ; Maud ALLIBE ; Laura PARET ; Kentin PARET ;

Pouvoirs : Jean-Marie FAVRE à Alexis BISIAUX ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES à Sylvie DIANI ; Maud ALLIBE à Priscille MICHEL ; Laura PARET à Stéphane BOULAHBAS ;

Nombre de membres en exercice : 27 **Nombre de membres présents** : 21 **Nombre de voix** : 25

Date de Convocation : 29 mai 2026

Secrétaire : Stéphane BOULAHBAS

2026-35 – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L1612-12, L2121-14 et L2121-31 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;

Vu le Compte financier unique et ses annexes ;

Considérant qu'il convient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025 ce que permet le vote du Compte financier unique qui se rapporte à cet exercice ;

Après en avoir délibéré, sous la Présidence de Mme Sylvie CHENAVIER-DIANI, à l'unanimité, décide,

Article 1^{er} : D'approuver le Compte financier unique 2025 de la Commune.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le

ID : 069-216900647-20260605-DB2026_35-BF

Pour extrait conforme,

Condrieu, le 5 juin 2026



La Présidente de séance,
Sylvie CHENAVIER-DIANI

Le secrétaire de séance,
Stéphane BOULAHBAS